

Édito

Bien au-delà de la seule compétition et du haut niveau, le sport est devenu un enjeu de société majeur et transversal. Les activités sportives contribuent à l'éducation, à la culture, à l'inclusion, au bien vivre ensemble, à la santé et à l'attractivité de notre territoire.

Autant de sujets qui font que la compétence facultative et partagée du Sport, est pour le Conseil départemental une compétence essentielle.

En effet, nous souhaitons favoriser l'accès à la pratique sportive, car nous sommes persuadés que c'est la condition, au plan individuel, d'une bonne santé et de l'épanouissement de toutes et de tous, et au plan collectif, d'un indispensable lien entre les personnes.

Ainsi, nous intervenons depuis de nombreuses années auprès des collectivités, des collèges, des clubs, amateurs et professionnels, que ce soit dans le champ du sport santé, du sport adapté et de l'handisport ou encore pour favoriser le lien social.

Il était temps, pour nous, de réinterroger nos pratiques, mais aussi de redéfinir nos objectifs et nos ambitions, en matière sportive, en nous dotant d'un véritable schéma.

Cette démarche, nous ne pouvions la mener que dans le cadre d'une large concertation. Nous avons, ainsi, interrogé tous les acteurs du monde sportif, du sportif occasionnel à celui du haut niveau, en passant par les bénévoles des clubs amateurs et ceux qui font du Sport leur activité professionnelle.

Nous avons multiplié les rencontres et les échanges pour aboutir à ce schéma et surtout aux 24 projets qui en découlent.

Ce schéma a été pensé en corrélation avec les autres schémas du Conseil départemental adoptés récemment comme ceux des solidarités, du tourisme ou encore de la mobilité et entre en cohérence avec le Plan régional du Sport Occitanie.

Devant le satisfecit général de nos partenaires sur la politique sportive du Conseil départemental, nous aurions pu nous contenter de consolider notre action, mais nous ne pouvons ignorer les réalités nouvelles qui sont apparues dans le monde du sport au cours des dernières années.

Avec l'adoption de ce schéma 2023-2027 par l'Assemblée départementale, nous avons l'ambition de faire du Conseil départemental un moteur de l'égalité d'accès à la pratique sportive pour toutes et tous, un acteur pivot dans le monde sportif gardois et enfin de faire du sport un atout de valorisation de notre territoire.

Dans le cadre de nos contraintes budgétaires, nous nous donnerons les moyens pour que ces ambitions soient des objectifs réalisables, comme nous l'avons fait avec le Centre de préparation aux JO 2024 de Méjannes-le-Clap.

Ce centre dédié au breakdance, au basket 3x3, au cyclisme et paracyclisme, va devenir, après 15 millions d'euros d'investissement, un pôle d'attractivité sportive du Gard notamment autour du vélo.

Au-delà de notre programme d'actions et de nos projets, nous souhaitons que les valeurs du sport de dépassement, de performance, d'équité, de coopération, de respect, entrent en résonance avec les valeurs de solidarité, d'égalité d'inclusion et de fraternité de notre collectivité.

Ainsi, avec ce nouveau Schéma, le Sport s'impose comme un véritable marqueur et révélateur de notre engagement pour le Gard.

Vive le sport partout et pour tous.



Françoise LAURENT-PERRIGOT
Présidente du Conseil départemental



Vincent BOUGET
*Conseiller départemental,
délégué aux Sports*

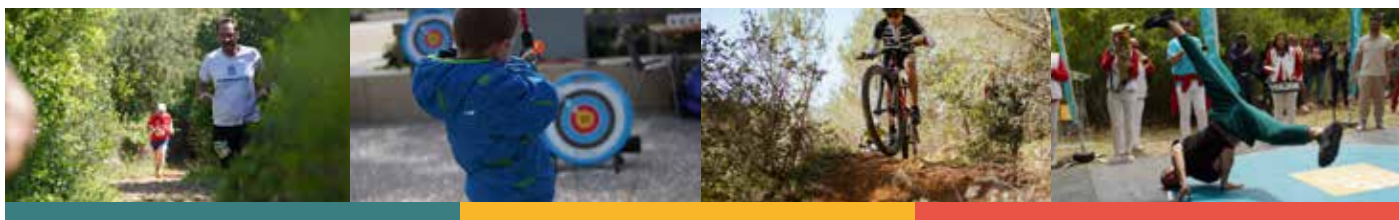


TABLE DES MATIÈRES

CHIFFRES DU SPORT DANS LE GARD	6
LA PRATIQUE SPORTIVE	7
LES ESPACES DE PRATIQUE	9
LE SPORT COMME OUTIL D'ATTRACTIVITÉ	11
INTRODUCTION	12
3 ORIENTATIONS - 9 AMBITIONS	14
ORIENTATION 1 - UN MOTEUR DANS L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE DE TOUTES ET TOUS	16
AMBITION 1 - FAIRE DE LA PRATIQUE SPORTIVE UN OUTIL D'INCLUSION POUR L'ENSEMBLE DES PUBLICS	18
AMBITION 2 - DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ DE LA PRATIQUE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	23
AMBITION 3 - ADAPTER ET OUVRIR À TOUS LES PUBLICS LES ESPACES DE LA PRATIQUE SPORTIVE	27
ORIENTATION 2 - UN ACTEUR PIVOT CONTRIBUANT À LA COHÉSION TERRITORIALE PAR LE RAPPROCHEMENT DES ORGANISATIONS SPORTIVES GARDOISES	30
AMBITION 1 - RENFORCER LA LISIBILITÉ DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE	32
AMBITION 2 - ENCOURAGER LA CONCERTATION DES ACTEURS DU SPORT SUR LE TERRITOIRE	35
AMBITION 3 - PROMOUVOIR LA TRANSVERSALITÉ DES ACTIONS MENÉES EN LIEN AVEC LE SPORT	38
ORIENTATION 3 - UN VECTEUR CLÉ DE LA VALORISATION DU TERRITOIRE, DE SES ESPACES NATURELS ET DE SES ACTEURS	40
AMBITION 1 - AMÉNAGER, VALORISER ET PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS GARDOIS	42
AMBITION 2 - SOUTENIR L'EXCELLENCE SPORTIVE ET LES ÉVÉNEMENTS RAYONNANTS DU TERRITOIRE	45
AMBITION 3 - LE GARD, TERRITOIRE D'INNOVATION ET D'EXPÉRIMENTATION	48



LES CHIFFRES CLÉS DU SPORT DANS LE GARD

L'ENSEMBLE DE CES CHIFFRES SONT TIRÉS DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU SPORT DANS LE GARD, DOCUMENT RÉALISÉ EN MARS 2023 DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PRÉSENT SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SPORTS.



LA PRATIQUE SPORTIVE

17,9 % DES GARDOIS SONT LICENCIÉS
D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE

CLUBS SPORTIFS ACCUEILLANT
PLUS DE 133 000 LICENCIÉS **1850**

72 LICENCIÉS EN MOYENNE
DANS LES CLUBS GARDOIS

LES FÉDÉRATIONS FRANÇAISES DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL,
DE TIR SPORTIF ET D'ATHLÉTISME FONT PARTIE DES 10 DISCIPLINES
ACCUEILLANT LE PLUS DE LICENCIÉS DANS LE GARD ET QUI
N'APPARAISSENT PAS AU SEIN DU TOP 10 NATIONAL

10

16,4 % DES LICENCES SPORTIVES
SONT DÉLIVRÉES PAR DES FÉDÉRATIONS
SCOLAIRES AU SEIN DU DÉPARTEMENT

DES GARDOIS SE LIVRENT À LEUR PRATIQUE
SPORTIVE PRINCIPALE HORS DU CADRE FÉDÉRAL **37 %**

37,7 % DES LICENCES SPORTIVES GARDOISES
SONT DÉTENUES PAR DES FEMMES

DES PRATIQUANTS D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE
ET SPORTIVE SONT BÉNÉVOLES
AU SEIN D'UNE ASSOCIATION **45 %**

4 LE GARD COMPTE 4 MAISONS SPORT-SANTÉ



CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

GARD



FRA
FRA
03
30



030



LE GRAU
PORT CAM

TEAM
WINDS



LES ESPACES DE PRATIQUE

23 km DE LITTORAL

DE PISTES DE SKI **13 km**

3 700 km

DE SENTIERS AMÉNAGÉS ET 9 000 KM DE SENTIERS DE RANDONNÉES IDENTIFIÉS AU PLAN DÉPARTEMENTAL

ÉQUIPEMENTS POUR 10 000 HABITANTS CONTRE 47 À L'ÉCHELLE NATIONALE

50,4

57 %

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS GARDOIS ONT ÉTÉ CONSTRUITS AVANT 1984

DES PRATIQUANTS ESTIMENT QU'ILS ONT ACCÈS FACILEMENT AUX LIEUX DE PRATIQUE SPORTIVE DU TERRITOIRE

75 %

La Marseillaise



ÉTOILE
DE
BESSÈGES
TOUR DU GARD

L'EQUIPE





LE SPORT COMME OUTIL D'ATTRACTIVITÉ

MANIFESTATIONS SPORTIVES SUBVENTIONNÉES
PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DONT 110 DE PLEIN AIR COMPTANT
100 000 PARTICIPANTS (50% DE GARDOIS)

300

136

ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
INSCRITS SUR LISTE
MINISTÉRIELLE EN 2023

DES ATHLÈTES GARDOIS INSCRITS SUR LISTE
MINISTÉRIELLE SONT DES FEMMES

32,3 %

4

ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU SONT ISSUS
DU HANDI SPORT, 2 DU SPORT ADAPTÉ

CLUBS PROFESSIONNELS

2

6

SITES LABELLISÉS CENTRE DE PRÉPARATION
AUX JEUX (CPJ), REPRÉSENTANT 11 DISCIPLINES
OLYMPIQUES ET 5 PARALYMPIQUES

INTRODUCTION

Une démarche volontariste et de concertation

Le Conseil départemental du Gard a décidé de se doter pour la première fois d'un Schéma départemental des sports. Ce document, à portée stratégique et opérationnelle, permet à la collectivité de **définir des axes politiques forts pour les années à venir**. Sans remettre en cause l'ensemble des actions menées au cours des dernières années, son but est davantage de **clarifier et d'enrichir l'action du Conseil départemental du Gard sur la thématique du sport**. Il s'intègre dans une démarche plus globale portée par la collectivité sur ses différents champs d'intervention, puisque des documents similaires orientent déjà l'action départementale. Peuvent être mentionnés à ce titre le Schéma départemental des mobilités, le Schéma du tourisme, des loisirs et de l'attractivité ou encore plus récemment le Schéma des solidarités sociales.

Ce document s'inscrit, par ailleurs, dans **un contexte de renouvellement de la stratégie existante au niveau régional**. Suite à la création de l'Agence nationale du Sport en 2019 et à sa déclinaison territoriale, les acteurs de la région Occitanie ont adopté un Projet sportif territorial en 2023 pour la première fois. Ce projet, composé d'un document stratégique et d'un plan d'actions, s'articule autour de trois axes et 22 actions opérationnelles¹. L'ambition du présent Schéma départemental des sports est de s'intégrer pleinement dans cette dynamique régionale, justifiant une structuration similaire autour de trois axes, tout en prenant en compte les particularismes départementaux identifiés lors de travaux préalables.

Le Schéma départemental des sports a été élaboré après plusieurs mois de travaux et de concertation, avec comme point d'ancrage la réalisation d'un diagnostic territorial. Une analyse documentaire, un questionnaire diffusé à la population gardoise, une série d'entretiens ainsi que la tenue d'ateliers territoriaux thématiques ont permis d'élaborer le diagnostic. Construit autour de trois thématiques centrales, **il propose un état des lieux du sport dans le département en mettant en lumière les spécificités territoriales gardoises, les atouts et les faiblesses du territoire et de ses acteurs**. Ce document a été utilisé comme **base de réflexion pour le Schéma, permettant d'identifier les enjeux spécifiques au territoire et les priorités du Conseil départemental du Gard**.

¹ <https://www.agencedusport.fr/actualites/adoption-du-projet-sportif-territorial-doccitanie>



Les « Rencontres du sport dans le Gard », qui se sont tenues le 16 mars 2023 à l'Université de Nîmes, ont été un véritable temps fort dans cette réflexion. Grâce à deux tables rondes thématiques et trois ateliers, les acteurs gardois ont eu la possibilité d'échanger et se concerter sur les enjeux prioritaires du territoire et sur les pistes d'action qui peuvent permettre de répondre à ces problématiques.

Ces échanges, qui ont eu lieu à l'initiative du Conseil départemental du Gard, ont permis de **replacer la collectivité au cœur de l'action locale et de rappeler que le sport est une compétence partagée entre collectivités**. Du fait de leurs compétences, les Conseils départementaux interviennent nécessairement sur le volet sportif via la gestion des collèges, la gestion des espaces naturels ou à travers le soutien au mouvement sportif. La démarche engagée dans le Gard témoigne de la volonté du Conseil départemental du Gard d'élargir son action au-delà de ses prérogatives obligatoires, pour positionner le sport comme un sujet transversal des politiques mises en place, et faire du Conseil départemental du Gard un acteur moteur sur la thématique.



Cadre directeur du schéma des sports

S'appuyer sur les actions existantes

Le présent Schéma des sports n'a pas vocation à réviser et déconstruire l'ensemble de la politique sportive menée par le Conseil Départemental du Gard depuis plusieurs années. Les différents moments de concertation qui ont conduit à la rédaction du Schéma ont fait émerger une satisfaction globale des acteurs locaux quant aux actions d'ores et déjà déployées. Le Conseil départemental du Gard constitue un soutien essentiel pour de nombreuses organisations sportives gardoises et la nouvelle politique sportive élaborée n'a pas pour objectif de remettre ce soutien en question.

Par conséquent, le Conseil départemental du Gard souhaite s'appuyer dans le Schéma sur le socle bâti au long cours, en consolidant les actions mises en œuvre, en favorisant leur adaptation aux besoins locaux et en renforçant leur efficacité. Cette adaptation peut impliquer notamment un meilleur suivi des financements consentis ainsi qu'un fléchage sur certaines thématiques prioritaires, qui abritent parfois des déséquilibres ou des inégalités.



Approfondir la visibilité de l'action portée

Les phases de concertation organisées dans le cadre de l'élaboration de ce Schéma ont souligné un manque de connaissance ou de lisibilité de certains dispositifs portés à l'échelle départementale. Les acteurs locaux peuvent notamment rencontrer des difficultés dans l'identification de l'interlocuteur adéquat lorsqu'ils portent des projets. De même, la recherche de partenaires et de mutualisation s'avère également problématique. La lecture, par les organisations sportives, des compétences relevant des différentes collectivités territoriales constitue un frein supplémentaire dans le bon développement de leurs activités.

À travers ce document et la démarche engagée, le Conseil départemental du Gard souhaite accroître la visibilité des actions qu'il porte, renforcer sa relation privilégiée et de proximité avec les acteurs locaux et approfondir les collaborations et mutualisations unissant les organisations gardoises.



Enrichir les dispositifs déployés

Par ailleurs, de nouvelles actions viendront également enrichir les dispositifs existants afin de compléter la portée de l'action départementale et d'offrir une nouvelle dynamique à l'écosystème sportif gardois. Ces actions s'inscrivent en phase avec les constats dégagés par le diagnostic réalisé et avec les besoins exprimés par les acteurs gardois.

Ces nouveaux dispositifs seront déployés progressivement et en coopération avec les parties prenantes locales. Si leur mise en œuvre se fera à court et moyen terme, la dynamique de coopération et d'échanges est, elle, d'ores et déjà amorcée grâce aux travaux menés durant plusieurs mois. Signe de son engagement pour le sport, le Conseil départemental du Gard souhaite faire perdurer cette dynamique afin que la pratique sportive puisse bénéficier à l'ensemble des Gardois.



Généraliser la recherche de transversalité(s)

Le secteur sportif se trouve à la croisée de multiples champs d'action du Conseil départemental. Que ce soit en matière de cohésion sociale et d'inclusion ou d'attractivité et de rayonnement, les bénéfices induits par les activités sportives, et les acteurs qui concourent à leur organisation, ne sont plus à prouver.

La meilleure prise en considération de ces transversalités doit permettre d'approfondir l'importance octroyée au secteur sportif et générer de plus amples retombées positives. Cette recherche de transversalité devra s'exercer tant en interne, dans les échanges qui guident les services du Conseil départemental, qu'en externe, dans les actions qui sont destinées à l'ensemble des acteurs gardois.





ORIENTATION 1

**UN MOTEUR DANS L'ÉGALITÉ
D'ACCÈS
À LA PRATIQUE SPORTIVE
DE TOUTES ET TOUS**



ORIENTATION 2

**UN ACTEUR PIVOT
CONTRIBUANT
À LA COHÉSION TERRITORIALE
PAR LE RAPPROCHEMENT DES
ORGANISATIONS SPORTIVES
GARDOISES**



ORIENTATION 3

**UN SECTEUR CLÉ DANS
LA VALORISATION DU
TERRITOIRE,
DE SES ESPACES NATURELS
ET DE SES ACTEURS**

AMBITION 1 - FAIRE DE LA PRATIQUE SPORTIVE UN OUTIL D'INCLUSION POUR L'ENSEMBLE DES PUBLICS	18
ACTION N°1 - CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DANS LES COLLÈGES ET À LA TRANSMISSION DES VALEURS DU SPORT ET DE LA CITOYENNETÉ	18
ACTION N°2 - DÉVELOPPER DES ACTIONS D'INSERTION PAR LE SPORT À DESTINATION DE JEUNES QUI EN SONT ÉLOIGNÉS	19
ACTION N°3 - CRÉER LES CONDITIONS ADÉQUATES AU «BIEN VIEILLIR» SUR LE TERRITOIRE PAR LA MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES ADAPTÉES	20
ACTION N°4 - ENCOURAGER LES PROJETS VISANT AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE NON COMPÉTITIVE.....	21
POUR ALLER PLUS LOIN	22
AMBITION 2 - DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ DE LA PRATIQUE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	23
ACTION N°5 - ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE SPORTIVE À DESTINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	23
ACTION N°6 - CRÉER UN OUTIL DE RECENSEMENT DE L'OFFRE PARASPORTIVE ET DE MISE EN RELATION ENTRE LES CLUBS ET LES PRATIQUANTS	24
ACTION N°7 - FAVORISER LA DÉCOUVERTE DES PARA-SPORTS AU COLLÈGE	25
ACTION N°8 - INTÉGRER LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS LE PROJET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DONT LA MDPH EST EN CHARGE.....	26
AMBITION 3 - ADAPTER ET OUVRIR À TOUS LES PUBLICS LES ESPACES DE LA PRATIQUE SPORTIVE.....	27
ACTION N°9 - CONTRIBUER À LA MODERNISATION DU CENTRE SPORTIF DE MÉJANNES-LE-CLAP	27
ACTION N°10 - PARTICIPER À LA CONSTRUCTION ET À LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS GARDOIS	28
POUR ALLER PLUS LOIN	29

AMBITION 1 - RENFORCER LA LISIBILITÉ DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE.....	32
ACTION N°11 - SOUTENIR LES COMITÉS SPORTIFS DÉPARTEMENTAUX OU TERRITORIAUX ET LES CLUBS	32
ACTION N°12 - ORGANISER DES RÉUNIONS D'INFORMATIONS SEMESTRIELLES VISANT AU PARTAGE DE BONNES PRATIQUES ET À L'ÉCHANGE ENTRE ACTEURS DU TERRITOIRE	33
ACTION N°13 - RENFORCER L'INGÉNIERIE SPORTIVE PERMETTANT D'ACCOMPAGNER LES ORGANISATIONS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LEURS PROJETS	34
AMBITION 2 - ENCOURAGER LA CONCERTATION DES ACTEURS DU SPORT SUR LE TERRITOIRE	35
ACTION N°14 - MENER DES RÉFLEXIONS COLLECTIVES SUR LA MUTUALISATION DES PROJETS D'ÉQUIPEMENTS ENTRE COMMUNES ET ACTEURS VOISINS	35
ACTION N°15 - ENCOURAGER LES MUTUALISATIONS ENTRE LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU TERRITOIRE	36
POUR ALLER PLUS LOIN	37
AMBITION 3 - PROMOUVOIR LA TRANSVERSALITÉ DES ACTIONS MENÉES EN LIEN AVEC LE SPORT	38
ACTION N°16 - VALORISER LES PROJETS AYANT UNE DIMENSION SPORTIVE ET CULTURELLE	38
POUR ALLER PLUS LOIN	39

AMBITION 1 - AMÉNAGER, VALORISER ET PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS GARDOIS	42
ACTION N°17 - ORGANISER UNE JOURNÉE ANNUELLE D'INITIATION À LA PRATIQUE SPORTIVE DE PLEINE NATURE À MÉJANNES-LE-CLAP (FÊTE DU SPORT GARDOIS)	42
ACTION N°18 - RÉSERVER DE MANIÈRE RÉCURRENTÉ UN LIEU EMBLÉMATIQUE DU DÉPARTEMENT À DESTINATION DES PRATIQUANTS (MONT AIGOUAL, MONT BOUQUET) ..	43
ACTION N°19 - RELANCER L'ATTRIBUTION DU LABEL GARD PLEINE NATURE POUR LES MANIFESTATIONS SPORTIVES	44
AMBITION 2 - SOUTENIR L'EXCELLENCE SPORTIVE ET LES ÉVÉNEMENTS RAYONNANTS DU TERRITOIRE	45
ACTION N°20 - SOUTENIR LES MANIFESTATIONS SPORTIVES DU TERRITOIRE	45
ACTION N°21 - ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION DES CLUBS DE LA HAUTE PERFORMANCE SPORTIVE	46
ACTION N°22 - SOUTENIR LES JEUNES ESPOIRS SPORTIFS GARDOIS DANS LEUR PROGRESSION	46
POUR ALLER PLUS LOIN	47
AMBITION 3 - LE GARD, TERRITOIRE D'INNOVATION ET D'EXPÉRIMENTATION	48
ACTION N°23 - EXPÉRIMENTER L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES COLLÉGIENS EN COORDINATION AVEC LA CRDS	48
ACTION N°24 - FAIRE DU CENTRE SPORTIF DE MÉJANNES-LE-CLAP UN OUTIL D'ATTRACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE	49
POUR ALLER PLUS LOIN	50

ORIENTATION 1

UN MOTEUR DANS L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE DE TOUTES ET TOUS



L'accès à la pratique sportive reste inégal tant au sein de la population française que gardoise. Si le manque de temps en raison de contraintes professionnelles et familiales reste la première raison évoquée par la population pour justifier la non pratique, les explications sont plurielles : coût économique trop important, inadéquation entre l'offre et la demande, absence de sensibilisation sur les bienfaits d'une pratique sportive régulière ou encore équipements sportifs non accessibles ou inadaptés. Certains publics sont particulièrement touchés par ces différents obstacles. C'est notamment le cas des femmes qui ont une pratique sportive inférieure à celle des hommes. 37,7% des licences sportives gardoises sont, à ce titre, détenues par des femmes, chiffre proche des moyennes régionale et nationale.

Les acteurs du sport gardois se saisissent de cet enjeu d'égalité d'accès à la pratique sportive, des dispositifs dédiés étant déployés depuis plusieurs années. Le dynamisme du sport scolaire sur le territoire² contribue à l'accessibilité des activités physiques et témoigne du volontarisme des acteurs locaux. 4 Maisons sport-santé sont également en fonctionnement dans le département et une cinquième est en cours de création, preuve d'une volonté de développer une offre sportive adaptée à tous les publics.

Les compétences du Conseil départemental en matière de politique sociale le place comme un acteur légitime pour favoriser l'accès à la pratique de ces publics. La politique du Conseil départemental du Gard visera un engagement auprès de l'ensemble de la population, avec une ambition globale d'accessibilité de la pratique sportive.

² La part de licences scolaires et universitaires atteint 16,4% du total des licences sportives dans le Gard, contre 11,6% à l'échelle de la région Occitanie.

Trois ambitions ont été identifiées afin de cadrer l'action départementale :

- > Faire de la pratique sportive un outil d'inclusion pour l'ensemble des publics
- > Développer l'accessibilité de la pratique pour les personnes en situation de handicap
- > Adapter et ouvrir à tous les publics les espaces de la pratique sportive

Clé de lecture :



**Action déjà mise en place
par le Conseil départemental**




**Nouvelle action proposée dans le cadre
de ce Schéma départemental**



AMBITION 1 : FAIRE DE LA PRATIQUE SPORTIVE UN OUTIL D'INCLUSION POUR L'ENSEMBLE DES PUBLICS

Les activités physiques et sportives contribuent au vivre ensemble, à la cohésion et à la mixité sociale. De nombreux freins persistent toutefois dans l'accès à la pratique sportive de certains publics. Le Conseil départemental du Gard souhaite soutenir l'ensemble des acteurs qui participent au développement d'une offre adaptée

au plus grand nombre, et notamment l'offre tout public, à destination des jeunes (en particulier les collégiens), des seniors et des femmes. En permettant à l'ensemble de la population d'avoir accès à cette offre sportive, le sport devient un vrai moteur d'inclusion et de cohésion.

 Action n°1 : Contribuer au développement de la pratique dans les collèges et à la transmission des valeurs du sport et de la citoyenneté	
Action départementale :	<p>Possédant la compétence de gestion des collèges, le Conseil départemental du Gard porte une attention première sur la mise en mouvement et la découverte des pratiques sportives chez les collégiens. Cette implication départementale est d'autant plus nécessaire que la sédentarité et l'inactivité physique sont croissantes dans cette tranche d'âge.</p> <p>Le soutien du Gard dans la pratique sportive des collégiens et dans la transmission des valeurs sportives se traduit, ici, de deux manières. D'une part, le Conseil départemental du Gard soutient les associations sportives intervenant au sein des collèges et participant à l'initiation à la pratique. D'autre part, le Conseil départemental du Gard met en œuvre le dispositif « Sportifs au collège » visant à l'organisation de temps de rencontre entre un athlète de haut niveau issu du territoire et des collégiens.</p>
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au développement et à la découverte de la pratique sportive chez les collégiens - Sensibiliser aux bienfaits de la pratique d'une activité physique et sportive - Transmettre aux collégiens les valeurs inhérentes au sport - Veiller à l'égalité d'accès à la pratique sportive, notamment pour le public féminin - S'appuyer sur les sportifs gardois de haut niveau pour inspirer les jeunes
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associations - Collèges <p>Public cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collégiens
Gouvernance	<p>Chef de file :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard <p>Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collèges - Athlètes de haut niveau - Clubs et comités sportifs
Pistes d'évolution :	<ul style="list-style-type: none"> - Approfondir les actions déployées dans le cadre du dispositif « Sportifs aux collèges » en mobilisant les athlètes autour de différents types d'ateliers (initiation à la pratique, présentation des parcours personnels, sensibilisation aux bienfaits du sport, prévention des violences et des incivilités, sensibilisation sur le dopage, etc.)



Action n°2 : Développer des actions d'insertion par le sport à destination de jeunes qui en sont éloignés

Contexte de l'action :	<p>Le sport peut être mobilisé au service de l'intégration sociale et de l'insertion professionnelle. Vecteur d'interactions et de nombreuses valeurs citoyennes, le sport joue une place signifiante dans l'intégration sociale des individus. Des structures mettent déjà en place des actions spécifiques à destination de publics éloignés de la pratique. L'objectif est double : inciter ce public à avoir une activité physique régulière et mettre le sport au service de son insertion sociale.</p>
Description de l'action et mode opératoire :	<p>Le Conseil départemental de Gard souhaite encourager les acteurs du sport gardois à développer des projets destinés aux jeunes isolés. En cohérence avec les compétences du Conseil départemental du Gard et le schéma départemental des solidarités sociales, une attention particulière sera portée aux collégiens, aux jeunes de l'ASE, ou bien encore en insertion sociale et professionnelle. Des activités adaptées pourront être proposées afin de favoriser les échanges entre participants, la confiance en soi et la valorisation de l'apprentissage.</p> <ul style="list-style-type: none">- Identifier des publics cibles jeunes en lien avec les différents services du Conseil départemental du Gard et les établissements scolaires- Définition d'activités physiques favorisant la prise de confiance en soi et les interactions sociales avec les partenaires du projet- Définition de la récurrence des activités proposées, de la durée des cycles d'activités, des objectifs poursuivis- Identification de lieux pouvant accueillir les activités- Lancement de premiers ateliers- Suivi / évaluation du dispositif visant à sa consolidation
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Collèges- Associations spécialisées- Les services de la Direction générale adjointe des solidarités <p>Publics cibles :</p> <ul style="list-style-type: none">- Jeunes isolés- Jeunes en insertion sociale et professionnelle- Jeunes relevant de l'ASE- Collégiens
Gouvernance :	<p>Chefs de file :</p> <ul style="list-style-type: none">- Directions et Services du Conseil départemental du Gard : Direction Éducation, jeunesse, culture et sports (DEJCS) - Service Sports et jeunesse, Direction générale adjointe des solidarités <p>Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none">- Associations spécialisées dans l'insertion par le sport- Maisons sport-santé du territoire- Mouvement sportif- Associations de lutte contre le décrochage scolaire
Suivi / évaluation :	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de structures déployant des activités dédiées- Nombre de jeunes accompagnés- Suivi des personnes accompagnées



Action n°3 : Créer les conditions adéquates au «bien vieillir» sur le territoire par la mise en place d'activités physiques et sportives adaptées

Contexte de l'action :	<p>Le Gard, tout comme le reste de l'Hexagone, fait face à un vieillissement de sa population. Ce phénomène devrait s'accroître dans les années à venir, posant diverses questions autour du bien-être des seniors et de l'accompagnement de cette population. Afin de relever ce défi, le schéma des solidarités sociales énonce dans l'orientation 3 « Bien vieillir dans le Gard », l'objectif stratégique 3.1 « Développer et renforcer la prévention de la perte d'autonomie ».</p> <p>Le sport peut être, dans ce cadre, un outil au service du bien vieillir, participant au recul de l'âge de la dépendance, réduisant les risques de maladies cardio-vasculaires et limitant les situations d'isolement social.</p>
Description de l'action et mode opératoire :	<p>Le Conseil départemental du Gard souhaite travailler de concert avec le mouvement sportif gardois pour identifier les possibilités de développement de la pratique sportive auprès des seniors. Ce développement peut passer par une adaptation de certaines pratiques ou par la consolidation de dispositifs existants. Il pourra se matérialiser par l'accueil du public cible au sein d'associations sportives ou par l'intervention de ces mêmes associations au sein de structures spécialisées. La notion de bien-être devra être centrale dans les activités proposées au même titre que l'accessibilité de la pratique.</p> <ul style="list-style-type: none">- Identification des structures en capacité d'accueillir et/ou de proposer des activités physiques adaptées aux seniors- Mise en place d'un groupe de réflexion pour cibler les principaux freins au développement de ces activités et les leviers existants- Définition du soutien octroyé par le Conseil départemental du Gard aux organisations proposant des activités au public cible- Identification et communication de bonnes pratiques mises en place sur le territoire gardois et pouvant inspirer d'autres organisations
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Associations sportives accueillant des seniors- Établissements proposant des activités physiques aux seniors <p>Publics cibles :</p> <ul style="list-style-type: none">- Seniors à domicile- Personnes présentes en établissements de type habitats inclusifs, maisons en partage, résidences en autonomie, Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)- Aidants <p>Autre politique départementale impliquée :</p> <ul style="list-style-type: none">- Autonomie des personnes du Conseil départemental du Gard
Gouvernance :	<p>Chefs de file :</p> <ul style="list-style-type: none">- Direction générale adjointe des Solidarités- Direction Éducation, jeunesse, culture et sports (DEJCS) - Service Sports et jeunesse pour suivi / relais <p>Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none">- Associations et mouvement sportif- Établissements spécialisés, Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) notamment- Maisons sport-santé

Suivi / évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités proposées aux seniors - Nombre de bénéficiaires - Nombre d'associations impliquées dans la démarche - Pérennité des actions déployées
<div style="background-color: #e67e22; color: white; padding: 10px; display: flex; align-items: center;">  <div> <p>Action n°4 : Encourager les projets visant au développement de l'activité physique et sportive non compétitive</p> </div> </div>	
Contexte de l'action :	<p>Le modèle sportif dit « traditionnel » est basé sur une pratique compétitive, par catégories d'âges, et généralement non mixte. Cette organisation est remise en question par l'évolution des attentes des pratiquants, qui s'orientent désormais vers une pratique de loisirs, multisports, et intergénérationnelle. L'objectif de cette action sera donc de soutenir les projets qui répondent à cette nouvelle demande sportive, en faisant la promotion d'une pratique non compétitive et ouverte à un large public.</p>
Description de l'action et mode opératoire :	<p>Cette action pourrait prendre la forme d'une aide supplémentaire, sous forme d'enveloppe financière ou d'aide au montage de projets, pour encourager les associations locales à développer des activités et événements grand public, favorisant notamment l'initiation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de critères d'éligibilité comprenant le type de structures pouvant bénéficier de l'aide et les activités et projets ciblés - Identification de la nature du soutien apporté - Sélection et valorisation des projets identifiés
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associations sportives - Mouvement sportif <p>Public cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ensemble des pratiquants
Parties prenantes / co-pilotes :	<p>Chef de file :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard <p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mouvement sportif
Suivi / évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets soutenus - Nombre de critères retenus pour l'attribution de l'aide financière



Pour aller plus loin ...

Créer un label destiné aux clubs participant au développement de la pratique féminine

Le Conseil départemental du Gard souhaite participer au développement de la pratique sportive féminine. La création d'un label à destination des clubs qui mettent en place des actions spécifiques et valorisent la pratique féminine peut être une solution apportée. D'autres initiatives pourront être expérimentées ou valorisées.

Sensibiliser les jeunes à l'engagement bénévole

Le mouvement sportif, et le modèle associatif qui l'accompagne, repose en grande partie sur l'engagement et le dévouement de nombreux bénévoles qui s'impliquent dans la vie associative. Le besoin de renouvellement des équipes bénévoles présentes au sein des clubs se fait toutefois ressentir, à mesure que s'effrite l'engagement des individus. La sensibilisation des jeunes générations à l'engagement bénévole peut contribuer à résorber cette situation. La sensibilisation peut notamment passer par le témoignage de bénévoles gardois sur leur expérience personnelle, au sein des clubs et/ou des collèges.



AMBITION 2 : DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ DE LA PRATIQUE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Conseil départemental du Gard souhaite faire de l'accès à la pratique d'une activité physique et sportive des personnes en situation de handicap une priorité. Le niveau de pratique de cette population reste encore très inférieur à la moyenne nationale. La pratique régulière d'une

activité physique et sportive améliore pourtant l'état de santé général et contribue à l'autonomie. Il s'avère dès lors essentiel de lever les freins limitant la pratique d'une activité sportive par les personnes en situation de handicap.



Action n°5 : Encourager le développement de l'offre sportive à destination des personnes en situation de handicap

<p>Action départementale :</p>	<p>L'offre sportive adaptée aux personnes en situation de handicap reste peu développée. Les acteurs du para-sport et du sport adapté travaillent au quotidien pour accueillir un maximum de personnes au sein de leurs structures, avec des moyens limités. Les autres associations sportives ne sont pas toujours formées ou peinent à structurer une offre à destination de ce public.</p> <p>Le Conseil départemental du Gard souhaite apporter une aide financière aux comités sportifs et aux associations para-sportives, et, plus largement, à tout acteur qui contribue au développement d'une offre sportive à destination des personnes en situation de handicap.</p>
<p>Objectifs :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'offre para-sportive - Aider les associations du para-sport dans leur structuration
<p>Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :</p>	<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associations / Comités sportifs de sport adapté et d'handisport - Associations / Comités sportifs accueillant un public en situation de handicap <p>Public cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratiquants en situation de handicap
<p>Gouvernance</p>	<p>Chef de file :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard
<p>Pistes d'évolution :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conditionner les aides octroyées à la présence de l'organisation concernée sur la plateforme de recensement de l'offre para-sportive





Action n°6 : Créer un outil de recensement de l'offre parasportive et de mise en relation entre les clubs et les pratiquants

Contexte de l'action :	<p>Le niveau de pratique sportive des personnes en situation de handicap est inférieur à celui du reste de la population. Cela s'explique par de nombreux obstacles qui persistent pour ces populations : faible adaptation de l'offre sportive, manque d'informations sur l'offre disponible, équipements non adaptés ou inaccessibles, ... La présente action propose d'intervenir sur le levier de l'information, en centralisant toute les données existantes et relatives à l'offre sportive adaptée aux personnes en situation de handicap.</p>
Description de l'action et mode opératoire :	<p>Via le Dispositif d'accompagnement à l'inclusion sportive (DAIS), le Comité départemental de sport adapté et le Comité départemental d'handisport ont débuté un travail de recensement de l'offre para-sportive sur le territoire gardois. Leur objectif était de créer une plateforme, à destination de l'ensemble des personnes en situation de handicap, pour leur faciliter l'accès à l'information et permettre la mise en relation de ce public avec les associations sportives. Cette plateforme n'a pas pu être développée faute de financement. Le Conseil départemental du Gard pourrait apporter un soutien financier pour le développement de cet outil.</p> <ul style="list-style-type: none">- Recensement de l'offre para sportive existante sur le territoire gardois, comprenant les organisations d'accueil et une personne ressource pouvant être contactée par les pratiquants- Réflexions autour du format le plus adapté pour l'outil de recensement- Développement de la plateforme de recensement de l'offre- Lancement de l'outil et communication afin de favoriser sa visibilité- Mise à jour en continu de l'outil
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Associations / Comités sportifs de sport adapté et d'handisport- Associations / Comités sportifs accueillant un public en situation de handicap <p>Publics cibles :</p> <ul style="list-style-type: none">- Personnes en situation de handicap- Aidants
Gouvernance :	<p>Chefs de file :</p> <ul style="list-style-type: none">- Direction Éducation, jeunesse, culture et sports (DEJCS) - Service Sports et jeunesse- Direction générale adjointe des solidarités- Comité départemental de sport adapté- Comité départemental olympique et sportif du Gard (CDOS) <p>Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none">- Comité départemental d'handisport- Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)- Associations / Comités sportifs <p>Le déploiement de l'action s'appuiera sur le DAIS</p>
Suivi / évaluation :	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'activités et de structures recensées- Nombre de visites de l'outil / de prises de contact en lien avec l'outil- Fréquence d'actualisation de l'offre sur la plateforme



Action n°7 : Favoriser la découverte des para-sports au collège

Contexte de l'action :	<p>L'enseignement de l'éducation physique et sportive au collège reste très souvent limité aux pratiques sportives valides. Les para-sports sont, eux, pratiqués quasi-exclusivement par les personnes en situation de handicap.</p> <p>Faire découvrir les para-sports aux collégiens est un moyen de les sensibiliser à la thématique du handicap tout en les initiant à de nouvelles disciplines sportives.</p>
Description de l'action et mode opératoire :	<p>Le Conseil départemental du Gard souhaite qu'un maximum de collégiens puissent s'initier à des disciplines para-sportives. Pour cela, des modules de formation et d'initiation pourront être mis en place à destination des professeurs d'EPS alors que des aides pour l'achat de matériel spécifique pourront être distribuées. Des partenariats pourront également être noués entre les établissements scolaires et les associations du sport adapté et du para-sport, afin d'intégrer un volet sensibilisation au handicap, en plus de l'initiation à la pratique para-sportive.</p> <ul style="list-style-type: none">- Définition des activités pouvant être proposées, en lien avec le mouvement sportif- Identification des besoins spécifiques pour le déploiement des activités identifiées (matériel, infrastructures, moyens humains)- Définition du soutien apporté par le Conseil départemental du Gard- Identification des associations qui peuvent être mobilisées et intéressées pour prendre part à cette action- Organisation d'une réunion d'information auprès des collèges pour identifier les établissements intéressés par le dispositif- Déploiement et suivi du dispositif
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Collèges- Associations proposant des para-sports <p>Public cible :</p> <ul style="list-style-type: none">- Collégiens
Gouvernance :	<p>Chef de file :</p> <ul style="list-style-type: none">- Service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard <p>Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none">- Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) & Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)- Rectorat- Mouvement sportif
Suivi / évaluation :	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de classes initiées à la pratique para-sportive- Nombre de partenariats entre des collèges et des associations affiliées à la FFSA et la FF Handisport




Action n°8 : Intégrer la pratique d'activités physiques et sportives dans le projet des personnes en situation de handicap dont la MDPH est en charge

Contexte de l'action :	<p>La pratique d'une activité physique et sportive adaptée contribue à l'amélioration générale de l'état de santé, participe à l'autonomie et au bien-être des individus. Se dégage par conséquent un enjeu significatif d'adaptation de l'offre sportive à toutes les personnes, même celles atteintes de handicap lourd. Aujourd'hui, la pratique d'une activité physique et sportive n'est que très rarement intégrée au parcours d'accompagnement offert par la Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH).</p>
Description de l'action et mode opératoire :	<p>La MDPH accompagne dans leur quotidien les personnes en situation de handicap, quels que soient leur âge ou leur état de santé. Plusieurs actions devront être mises en place pour intégrer la pratique d'une activité physique et sportive dans l'accompagnement offert par la MDPH du Gard :</p> <ul style="list-style-type: none">- Sensibilisation des professionnels, en particulier des professionnels de santé, qui y travaillent.- Identification de structures ressources vers lesquelles rediriger les bénéficiaires de la MDPH. Les Maisons sport-santé peuvent, à ce titre, être des structures à mobiliser.- Réflexions autour de la pratique d'une activité physique et sportive pour tous les accompagnements proposés.
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Structures et professionnels partenaires de la MDPH <p>Public cible :</p> <ul style="list-style-type: none">- Personnes en situation de handicap
Gouvernance :	<p>Chefs de file :</p> <ul style="list-style-type: none">- MDPH- Direction Éducation, jeunesse, culture et sports (DEJCS) - Service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard en appui / suivi <p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mouvement sportif
Suivi / évaluation :	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de personnes sensibilisées au sein de la MDPH- Nombre de personnes suivies par la MDPH qui pratiquent une activité physique et sportive- Nombre de partenariats noués avec les Maisons sport-santé gardoises

AMBITION 3 : ADAPTER ET OUVRIR À TOUS LES PUBLICS LES ESPACES DE PRATIQUE SPORTIVE

À l'image du parc d'équipements français, les infrastructures sportives gardoises sont vieillissantes et parfois inadaptées aux attentes des pratiquants. Dans un contexte de contraintes environnementales croissantes, de crise énergétique et d'évolution de la demande des pratiquants, les espaces de pratique gardoises doivent être repensés. L'accessibilité des équipements doit également être réfléchi

divers angles : personnes en situation de handicap, réseau de transports en commun, mobilités douces, etc. Le Conseil départemental du Gard souhaite s'impliquer, aux côtés des propriétaires et gestionnaires d'équipements sportifs pour que les Gardoises et les Gardois puissent avoir accès à un lieu de pratique adapté et de proximité.

 Action n°9 : Contribuer à la modernisation du Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap	
Action départementale :	<p>Le Conseil départemental du Gard a lancé, à l'automne 2022, une grande phase de réhabilitation du Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap, qui se poursuivra jusqu'en 2026. Ce projet permettra d'élargir le nombre de disciplines pratiquées sur le site et d'accueillir des publics divers : associations, scolaires, touristes, sportifs de haut niveau, équipes de France et internationales.</p> <p>Les travaux en cours à Méjannes-le-Clap contribueront directement au développement et à l'accessibilité des pratiques sportives dans le Gard. Des équipements dédiés aux disciplines nouvelles, comme le basket 3x3 ou le breaking, sont mis en place. Le site se positionne également pour la pratique du haut niveau, puisqu'il devrait accueillir à l'avenir un Pôle France de cyclisme.</p>
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Donner un nouvel élan au Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap - Promouvoir la pratique sportive de haut-niveau et des sports de nature (notamment avec la création d'un Pôle France de cyclisme) - Soutenir le développement des pratiques émergentes (basket 3x3 et breaking notamment) - Participer au développement des pratiques sportives
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap <p>Publics cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratiquants gardois - Touristes et pratiquants de passage sur le territoire - Athlètes de haut niveau et délégations sportives
Pistes d'évolution :	<ul style="list-style-type: none"> - Construire la stratégie d'animation du Centre dès la fin de la première phase de réhabilitation - Travailler à l'accueil de délégations sportives, notamment en amont des Jeux de Paris 2024 mais également à posteriori



Action n°10 : Participer à la construction et à la rénovation des équipements sportifs gardois *

Contexte de l'action :	<p>Les communes et intercommunalités sont les principales propriétaires d'équipements sportifs. Le Conseil départemental du Gard souhaite leur apporter son soutien pour adapter leur parc d'équipements.</p> <p>Le Conseil départemental du Gard apporte une aide financière pour les projets de construction et de rénovation des équipements sportifs, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none">- des subventions pour les halles sportives, qui sont mises à disposition des collèges,- des subventions pour la rénovation d'équipements sportifs existants. <p><i>* Cette action ne concerne pas les aménagements sportifs de plein air, qui sont évoqués dans l'orientation n°3 et gérés par le service « Eau et valorisation du patrimoine naturel ».</i></p>
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none">- Soutenir les propriétaires et gestionnaires- Adapter le parc d'équipements aux enjeux émergents (mutation de la demande de pratique, contrainte écologique et énergétique)
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Communes- Intercommunalités <p>Publics cibles :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pratiquants- Associations sportives
Gouvernance	<p>Chefs de file :</p> <ul style="list-style-type: none">- Direction de l'attractivité du territoire (DAT)- Direction Éducation, jeunesse, culture et sports (DEJCS) <p>Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none">- Région Occitanie- Communautés de communes et d'agglomération
Pistes d'évolution :	<ul style="list-style-type: none">- Garantir l'ouverture des équipements sportifs dans les collèges- Favoriser la concertation des acteurs pour garantir la cohérence des projets subventionnés par le Conseil départemental du Gard



Pour aller plus loin ...

Intégrer la mise en mouvement de la population dans les projets d'aménagement de l'espace public

Les modes de vie actuels sont de plus en plus sédentaires et l'espace public ne contribue pas toujours à mettre la population en mouvement. Le Conseil départemental du Gard pourrait consolider la mise en place d'installations ludiques et innovantes, type design actif, grâce auxquelles la population serait incitée à bouger.

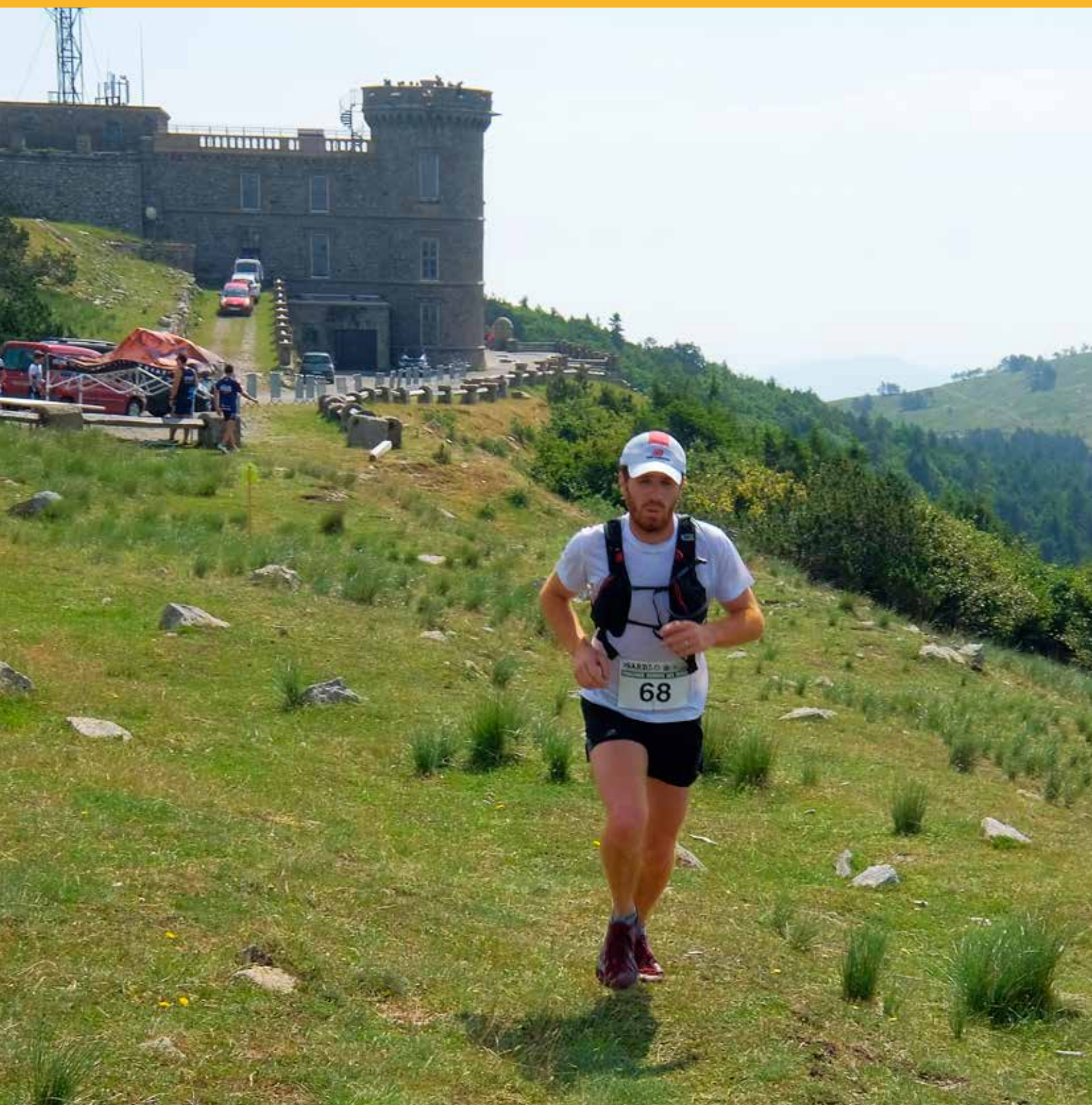
Faciliter la transmission d'informations pour le recensement des équipements sportifs dans le Gard

L'action n°2 de la Conférence régionale du sport d'Occitanie (CRdS) porte sur le recensement des besoins territoriaux en matière d'équipements sportifs, en lien avec les équipements existants. L'État met également en œuvre un Recensement des équipements sportifs (RES). Le Conseil départemental du Gard peut être facilitateur dans la transmission d'informations sur le sujet lorsqu'il est directement concerné par les équipements sportifs ciblés.



ORIENTATION 2

UN ACTEUR PIVOT CONTRIBUANT À LA COHÉSION TERRITORIALE PAR LE RAPPROCHEMENT DES ORGANISATIONS SPORTIVES GARDOISES



Le secteur sportif abrite une grande diversité d'acteurs présentant des champs d'action et d'intervention variables. Outre les services déconcentrés de l'État et le maillage territorial induit par le mouvement sportif, les collectivités territoriales se saisissent également de la thématique sportive. La loi NOTRe de 2015 fait du sport une compétence partagée, l'implication des collectivités dépendant du volontarisme local sur la question.

À ces différentes strates s'est récemment ajoutée l'organisation des Conférences régionales du sport. Celles-ci doivent définir un Projet sportif territorial grâce à la concertation de l'ensemble des acteurs régionaux. En découlent des stratégies et politiques sportives croisées et complémentaires. Dans ce contexte, l'identification de l'interlocuteur adéquat auquel adresser une demande spécifique peut s'avérer complexe pour les acteurs sportifs locaux.

Le Conseil départemental du Gard souhaite donc mener une politique cohérente avec les actions menées à l'échelle nationale et régionale, et spécifiquement en s'inscrivant dans la démarche du Projet sportif territorial de la Conférence régionale du sport. Il conviendra de rassembler les acteurs à l'échelle départementale pour renforcer la concertation et l'échange sur un territoire regroupant plus de 350 communes et 60 ligues et comités sportifs départementaux. L'ambition de la collectivité est de coordonner les actions mises en place sur son territoire, afin de donner plus de clarté et de cohérence au projet collectif des acteurs gardois. En se plaçant comme relais de l'information, elle aura également pour rôle de promouvoir la transversalité du sport, pour favoriser sa promotion.

Trois ambitions ont été identifiées afin de conforter le rôle du Conseil départemental du Gard comme acteur pivot au sein du territoire :

- Renforcer la lisibilité de l'action départementale
- Encourager la concertation des financeurs du sport sur le territoire
- Promouvoir la transversalité des actions menées en lien avec le sport

Clé de lecture :



Action déjà mise en place par le Conseil départemental



Nouvelle action proposée dans le cadre de ce Schéma départemental



AMBITION 1 : RENFORCER LA LISIBILITÉ DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE

Le Conseil départemental du Gard s'implique depuis de nombreuses années dans le champ du sport. Cependant, ses actions ne sont pas toujours connues de tous et certains acteurs, qui pourraient être accompagnés, ne le sont pas par manque d'informations. La population n'est également

pas toujours informée de la politique du Conseil départemental du Gard sur la thématique sportive. L'enjeu est donc de rendre plus lisible l'action départementale, lisibilité à laquelle contribue le présent Schéma.



Action n°11 : Soutenir les comités sportifs départementaux ou territoriaux et les clubs

Action départementale :	L'encadrement de la pratique sportive repose encore aujourd'hui amplement sur le dynamisme du mouvement sportif et sur l'important maillage territorial induit par la multiplicité des clubs. Le Conseil départemental du Gard soutient et accompagne les acteurs du mouvement sportif (comités départementaux, comités régionaux, associations sportives) à travers des aides dédiées notamment à l'encadrement et au développement.
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement de la pratique sportive - Contribuer au bon maillage territorial de l'offre sportive existante - Accompagner les organisations sportives dans leur structuration et leur développement
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mouvement sportif <p>Public cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Praticants licenciés et non licenciés
Gouvernance	<p>Chef de file :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard
Pistes d'évolution :	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la dimension territoriale des aides en soutenant davantage les espaces dans lesquels l'offre est moins dense - Intégrer une partie du financement au sein d'un appel à projets afin de le flécher vers une thématique prioritaire





Action n°12 : Organiser des réunions d'informations semestrielles visant au partage de bonnes pratiques et à l'échange entre acteurs du territoire

Contexte de l'action :	<p>Le partage d'informations et l'échange de bonnes pratiques sont des éléments clés dans le déploiement d'une politique sportive cohérente. Les acteurs sportifs sont nombreux sur le territoire gardois, et mènent chacun des actions pour le développement des pratiques sportives. Des temps d'échanges réguliers permettront de faciliter les rencontres, partager les bonnes pratiques locales et favoriser la concertation lors de l'élaboration de projets. Le Conseil départemental du Gard peut impulser cette dynamique, comme cela a déjà été le cas lors des ateliers territoriaux organisés en décembre 2022 et janvier 2023.</p>
Description de l'action et mode opératoire :	<p>Le Conseil départemental du Gard pourra organiser de manière semestrielle un temps d'échanges avec l'ensemble des acteurs locaux qui prennent part à la vie sportive du territoire. Le format et les organisations conviées pourront varier suivant les thématiques qui y seront abordées.</p> <ul style="list-style-type: none">- Identification des thématiques que les acteurs souhaitent voir traitées en priorité, pouvant passer par l'envoi d'un sondage- Identification des personnes ressources pouvant intervenir sur la thématique ciblée- Identification des lieux pouvant accueillir la réunion, dans un souci de représentation du territoire sur le modèle des ateliers territoriaux conduits dans le cadre de l'écriture du Schéma des sports- Envoi d'un compte rendu des principaux enseignements découlant des échanges aux organisations sportives du territoire
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaires et public cible :</p> <ul style="list-style-type: none">- Organisations sportives gardoises
Gouvernance :	<p>Chef de file :</p> <ul style="list-style-type: none">- Service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard <p>Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none">- Comité départemental olympique et sportif du Gard (CDOS)- Collectivités territoriales- Autres services internes au Conseil départemental du Gard pouvant être sollicités en fonction des thématiques abordées
Suivi / évaluation :	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de réunions organisées par an- Nombre de participants à chaque réunion



Action n°13 : Renforcer l'ingénierie sportive permettant d'accompagner les organisations dans le développement de leurs projets

Contexte de l'action :	<p>Bien que le rôle des associations sportives dans l'encadrement de la pratique et dans l'animation territoriale ne soit plus à prouver, ces mêmes associations se heurtent à différents obstacles dans la mise en place de leurs projets. Outre les difficultés administratives que peut induire la gestion d'un club, la recherche de financements et de partenaires sont également des difficultés sur lesquelles butent les clubs. Ces derniers peuvent ne pas avoir toutes les compétences nécessaires dans la mise en place du projet porté ce qui peut avoir un effet dissuasif sur sa réalisation. La possibilité d'avoir un appui extérieur dans le déploiement d'un projet peut être par conséquent particulièrement appréciée par les organisations sportives.</p>
Description de l'action et mode opératoire :	<p>Le Conseil départemental du Gard souhaite apporter aux associations sportives sa compétence en matière de gestion et de développement de projets. Ce soutien pourra se traduire par la mise en œuvre de différents outils devant faciliter le déploiement du projet ou par un soutien humain œuvrant dans son bon cheminement. Le Conseil départemental du Gard favorisera par ailleurs l'identification des interlocuteurs pertinents pour le projet concerné.</p> <ul style="list-style-type: none">- Identification des besoins des organisations sportives dans le déploiement de leurs projets- Définition des types de projets éligibles à l'accompagnement- Réflexion autour du type d'accompagnement proposé (conseils, orientations, mise en réseau, mise à disposition d'outil, de ressources humaines, etc.) en lien avec les besoins mentionnés par les organisations- Identification des structures souhaitant être accompagnées (y compris <i>dans le cas où l'accompagnement induit la mobilisation de ressources humaines</i>)- Sélection des projets accompagnés et des structures qui les portent (<i>dans le cas où l'accompagnement induit la mobilisation de ressources humaines</i>)- Suivi des projets portés une fois l'accompagnement terminé
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Associations sportives <p>Publics cibles :</p> <ul style="list-style-type: none">- Clubs- Pratiquants
Gouvernance :	<p>Chef de file :</p> <ul style="list-style-type: none">- Service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard <p>Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none">- Comité départemental olympique et sportif du Gard (CDOS) et mouvement sportif
Suivi / évaluation :	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de projets accompagnés- Nombre d'organisations soutenues- Pérennité des projets soutenus

AMBITION 2 :

ENCOURAGER LA CONCERTATION DES ACTEURS DU SPORT SUR LE TERRITOIRE

Le Conseil départemental du Gard souhaite renforcer les logiques de collaboration et de coopération entre acteurs sportifs gardois pour favoriser les mutualisations et optimiser l'impact des projets mis

en place. La volonté du Conseil départemental du Gard est bien d'impulser une dynamique de dialogue et d'échange et non de prendre part à l'ensemble des projets mis en place sur le territoire.



Action n°14 : Mener des réflexions collectives sur la mutualisation des projets d'équipements entre communes et acteurs voisins

Contexte de l'action :	Dans un contexte de vieillissement d'une partie des équipements sportifs gardois et d'émergence d'une multiplicité de nouvelles pratiques, les collectivités et les clubs font face à un défi important de mise à disposition d'infrastructures adaptées aux attentes des pratiquants. Les coûts engendrés par la construction d'un nouvel équipement peuvent être conséquents notamment pour les collectivités de petite taille dans lesquelles la diversité de l'offre sportive est, par ailleurs, limitée. En découle une complexification de mise en œuvre de nouveaux projets d'équipements.
Description de l'action et mode opératoire :	<p>La mutualisation de nouveaux projets d'équipements entre collectivités ou clubs représente l'une des réponses aux différentes problématiques entourant les infrastructures sportives. La mutualisation d'équipements présente plusieurs avantages : répartition des coûts financiers, renforcement du maillage territorial, diversification des activités proposées et consolidation de l'animation du territoire. Ce type de projets portés conjointement par plusieurs acteurs peut être particulièrement pertinent dans les territoires ruraux.</p> <p>Le Conseil départemental du Gard, à travers son rôle de pivot sur la thématique sportive, souhaite favoriser le rapprochement des acteurs locaux dans le cadre de ces mutualisations. Son action sur ce sujet pourra résider dans la mise en relation et l'identification des interlocuteurs pertinents sur un projet donné, dans l'aide à la définition du projet adéquat ou dans l'identification de sources de financement.</p> <ul style="list-style-type: none">- Organisation de groupes de réflexion à l'échelle locale- Identification des carences et des besoins en matière d'équipements sportifs locaux- Définition des équipements prioritaires à implanter/rénover- Identification des collectivités impliquées dans la réalisation de l'équipement et des co-financements pouvant être mobilisés- Valorisation par le Conseil départemental du Gard des équipements mutualisés
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Collectivités territoriales- Mouvement sportif- Établissements scolaires <p>Public cible :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pratiquants sportifs gardois
Gouvernance :	<p>Chef de file :</p> <ul style="list-style-type: none">- Service Sports et jeunesse et Service Ressources et Pilotage du Conseil départemental du Gard / Direction de l'attractivité du territoire (DAT) / Agence technique départementale (ATD) 30 <p>Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none">- Associations d'élus locaux- Intercommunalités et communes- Mouvement sportif- Associations d'utilisateurs

Suivi / évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets mutualisés - Nombre de pratiquants bénéficiaires - Nombre de collectivités et/ou de clubs concernés
Transversalité :	Service politique de la ville



Action n°15 : Encourager les mutualisations entre les associations sportives du territoire

Contexte de l'action :	<p>Un certain nombre de clubs éprouvent des difficultés dans la capacité à accueillir de nouveaux pratiquants et à diversifier les activités qu'ils proposent. L'émergence de nouvelles pratiques sportives contribue à cette situation au même titre que le manque de moyens humains, de matériel adapté ou encore de créneaux disponibles sur les infrastructures existantes. Ce constat est notamment visible dans les territoires ruraux, bien qu'ils ne soient pas les seuls concernés.</p>
Description de l'action et mode opératoire :	<p>La mutualisation de certaines activités entre associations sportives gardoises se doit d'être encouragée, pouvant constituer un levier d'action face à certaines problématiques rencontrées dans le développement de la pratique. Cette mutualisation peut passer par la mise en commun de ressources humaines, financières ou matérielles ou encore par la mise à disposition des Maisons (antennes) du Conseil départemental.</p> <p>Le Conseil départemental du Gard, à travers son rôle de pivot sur la thématique sportive, souhaite favoriser le rapprochement des acteurs locaux dans le cadre de ces mutualisations. Son action sur ce sujet pourra résider dans la mise en relation et l'identification des interlocuteurs pertinents sur un projet donné, dans l'aide à la définition du projet adéquat ou dans l'identification de sources de financement. La mise en place d'une potentielle Maison des sports pourrait contribuer à la réalisation de la présente action.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de groupes de réflexion à l'échelle locale - Identification des carences pour élaborer une offre sportive adaptée - Mobilisation des associations et du mouvement sportif pour faire émerger les besoins prioritaires - Identification des associations et des collectivités en mesure de mutualiser une activité - Définition des modalités de mutualisation (matériel, infrastructures, encadrement) - Valorisation par le Conseil départemental du Gard des activités mutualisées
Gouvernance :	<p>Chefs de file :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard - Comité départemental olympique et sportif du Gard (CDOS) / Mouvement sportif - Communes et intercommunalités
Suivi / évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités mutualisées - Nombre de clubs impliqués - Pérennité des activités proposées

Pour aller plus loin ...

Faciliter l'identification et la diffusion des sources de financement existantes et émanant d'acteurs publics et/ou privés

Les dispositifs de financement pour la construction ou la rénovation d'équipements sportifs sont nombreux, ce qui explique que les collectivités manquent de visibilité sur le sujet. Des acteurs contribuent déjà au recensement des sources de financement. Le Conseil départemental du Gard pourrait faciliter la transmission d'informations concernant les dispositifs qui lui sont propres.

Il souhaite également approfondir l'accès à l'information pour tous les acteurs de son territoire qui sont intéressés.



AMBITION 3 : PROMOUVOIR LA TRANSVERSALITÉ DES ACTIONS MENÉES EN LIEN AVEC LE SPORT

Le sport est un champ transversal, qui croise beaucoup d'autres thématiques : santé, inclusion, éducation, insertion professionnelle, tourisme, etc. Les organisations sportives peuvent apporter des solutions à certaines des problématiques

rencontrées dans ces différents secteurs. Pour cela, le Conseil départemental du Gard souhaite promouvoir les actions transversales, en particulier en interne, en associant d'autres services pour conduire des actions conjointes.

 Action n°16 : Valoriser les projets ayant une dimension sportive et culturelle	
Contexte de l'action :	Les projets associant un volet sportif et un volet culturel sont de plus en plus nombreux. Ils permettent de toucher un public plus large, d'attirer un plus grand nombre de personnes, dans un objectif de faire pratiquer une activité physique au plus grand nombre ou bien d'utiliser le sport comme sujet de transmission culturelle ou artistique.
Description de l'action et mode opératoire :	<p>Le service Sports et jeunesse et le service Culture du Conseil départemental du Gard proposent d'encourager les actions associant un volet culturel et sportif dans les projets qu'ils soutiennent. Un accompagnement par les services du Conseil départemental du Gard pourra également être mis en place pour les structures ayant besoin de soutien pour la mise en place de ce type de projets.</p> <p>La double dimension sportive et culturelle n'a pas vocation à devenir obligatoire dans les projets soutenus par le Conseil départemental du Gard. L'objectif de cette action est bien d'apporter une aide supplémentaire aux projets intégrant ce double volet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des projets éligibles, des critères de sélection et du soutien apporté - Identification des projets éligibles et les structures qui les portent - Sélection et accompagnement en ingénierie ou financier des projets - Suivi des projets sélectionnés
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Porteurs de projets <p>Public cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associations sportives et culturelles
Gouvernance :	<p>Chefs de file :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service culture du Conseil départemental du Gard - Service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard <p>Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associations culturelles - Mouvement sportif
Suivi / évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets soutenus - Nombre de structures accompagnées

Pour aller plus loin ...

Créer des conventions avec les clubs pour l'insertion d'un volet «inclusion sociale et sportive» dans leurs projets

Comme évoqué précédemment, l'accessibilité des clubs sportifs à une diversité de publics reste à parfaire. L'intégration d'un volet « inclusion sociale et sportive » dans le projet des clubs peut avoir un double avantage de valoriser les organisations développant des activités inclusives et d'inciter celles qui ne le font pas encore à les considérer. La définition des conventions induira un soutien du Conseil départemental du Gard pour favoriser leur déploiement.

Créer une commission départementale transversale sur la thématique de l'inclusion intégrant le sport, sur le modèle de la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) chargée entre autres du lancement d'un appel à projets

Le Conseil départemental du Gard a pour compétence ce qui a trait aux solidarités et à l'action sociale. Cela se traduit par un soutien spécifique à certains publics : la petite enfance, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et le versement de prestations d'aide sociale. Cette politique d'inclusion n'intègre pas toujours la dimension sportive, alors même que le sport peut avoir des retombées positives dans le champ des solidarités. Une démarche transversale d'information et d'échanges sur les passerelles à créer avec les différentes directions du Conseil départemental du Gard devra être engagée, avec l'appui de la Mission évaluation ingénierie coordination de la Direction générale adjointe des solidarités - DGADS (Schéma des solidarités).



La Veni Vici / YESWERUN - ©nomduphotographe (Cyrille Quintard ou Greg Alric ou Photosports)

ORIENTATION 3

UN SECTEUR CLÉ DANS LA VALORISATION DU TERRITOIRE, DE SES ESPACES NATURELS ET DE SES ACTEURS



Signe de sa transversalité, le sport est un véritable outil de promotion au service des territoires. La performance sportive constitue l'un des volets de valorisation du département et de son savoir-faire. Les talents, originaires du Gard et formés localement, sont une source de fierté et de rayonnement pour le territoire, symbolisant la qualité de la formation gardoise et inspirant les jeunes pratiquants. Le département compte, en 2023, 136 sportifs inscrits sur listes ministérielles, recouvrant une importante diversité de disciplines, ainsi que 2 clubs professionnels.

L'organisation de manifestations contribue également au rayonnement du territoire. 110 manifestations sportives de plein air sont organisées chaque année dans le département, ces événements étant un moyen significatif de mise en valeur du patrimoine naturel gardois et d'attraction de pratiquants extérieurs au territoire. Ce même patrimoine naturel constitue la clé de voute du développement du tourisme sportif, la richesse des espaces

naturels permettant une multiplicité d'activités physiques et sportives. Le Gard est ainsi devenu une destination touristique connue et reconnue pour son offre sportive. Le secteur touristique pèse plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires alors que 2 millions de visiteurs sont enregistrés chaque année dans le département. Le Conseil départemental du Gard mène d'ores et déjà de nombreuses actions s'appuyant sur le sport et participant à la promotion de son territoire. Possédant la compétence de préservation et d'aménagement des espaces naturels, la gestion des activités sportives de nature lui incombe déjà pour partie. Avec le projet de réhabilitation de Méjannes-le-Clap, il s'engage également dans la promotion du haut niveau, dans le développement des disciplines sportives émergentes et dans la démocratisation des activités de plein air. Le Conseil départemental du Gard souhaite donc poursuivre son engagement de valorisation du territoire à travers le sport.

Trois ambitions ont été identifiées afin de cadrer l'action départementale :

- Aménager, valoriser et préserver les espaces naturels gardois
- Soutenir l'excellence sportive et les événements rayonnants du territoire
- Le Gard, territoire d'innovation et d'expérimentation

Clé de lecture :



Action déjà mise en place par le Conseil départemental



Nouvelle action proposée dans le cadre de ce Schéma départemental



AMBITION 1 : AMÉNAGER, VALORISER ET PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS GARDOIS


Le Gard abrite des espaces naturels remarquables, qui servent de terrain de jeu à de nombreux sportifs. Le Conseil départemental du Gard, eu égard à ses compétences, est autant un acteur dans la démocratisation des activités de pleine nature qu'un garant de la préservation des espaces naturels. Le balisage des espaces, la prévention des conflits d'usage et la limitation de l'impact environnemental des activités sportives sont autant

de points d'attention pour le Conseil départemental du Gard, et particulièrement pour son service environnement. Dans le cadre du développement des pratiques de pleine nature et du renforcement de leur accessibilité, la collaboration entre le service Attractivité du territoire, le service Eau et valorisation du patrimoine naturel et le service Sports et jeunesse est amenée à perdurer pour faire prévaloir une pratique responsable.



Action n°17 : Organiser une journée annuelle d'initiation à la pratique sportive de pleine nature à Méjannes-le-Clap (Fête du sport gardois)

<p>Contexte de l'action :</p>	<p>Le projet de réhabilitation du site de Méjannes-le-Clap offre de nouvelles perspectives de développement de la pratique sportive et d'accueil de publics variés. Avec 10 disciplines de plein air qui peuvent y être pratiquées, le Centre sportif départemental est un véritable outil de promotion de ces pratiques auprès de l'ensemble de la population du département.</p>
<p>Description de l'action et mode opératoire :</p>	<p>Le Conseil départemental du Gard propose d'organiser chaque année une journée dédiée à la promotion des pratiques sportives à Méjannes-le-Clap. En partenariat avec les associations sportives gardoises, une multitude de disciplines pourra être proposée à la population.</p> <p>Cette journée du sport répond à deux objectifs : faire découvrir le site et les infrastructures qu'il regroupe et initier la population aux disciplines de plein air. L'organisation d'une Fête du sport gardois sera aussi une opportunité de convier des publics spécifiques : scolaires et habitants des QPV notamment.</p> <p>Suivant l'ambition des acteurs mobilisés, cette manifestation pourra être organisée plusieurs fois par an, notamment pour cibler des publics plus spécifiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un groupe de réflexion de l'événement pour en dessiner les contours, les objectifs visés et les animations pouvant être proposées - Identification d'une date clé à laquelle organiser l'événement pour faciliter sa récurrence - Recherche éventuelle de partenaires souhaitant soutenir la tenue de l'événement - Mobilisation du tissu associatif pour animer la journée - Communication autour de l'événement
<p>Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :</p>	<p>Bénéficiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap <p>Public cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des habitants du département
<p>Gouvernance :</p>	<p>Chefs de file :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap - Service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard <p>Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité départemental olympique et sportif du Gard (CDOS) et mouvement sportif - Direction de la Communication du Conseil départemental du Gard

Suivi / évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'événements organisés - Nombre de participants sur chaque édition - Nombre d'associations mobilisées - Nombre de disciplines proposées à l'initiation
<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;">  <div> <p>Action n°18 :</p> <p>Réserver de manière récurrente un lieu emblématique du département à destination des pratiquants (Mont Aigoual, Mont Bouquet)</p> </div> </div>	
Contexte de l'action :	<p>Les espaces naturels gardois, en particulier dans le nord et l'ouest du département, sont particulièrement propices aux activités de plein air : cyclisme, randonnée, ... Certains cols sont d'ailleurs régulièrement mis à l'honneur lors de compétitions sportives, notamment avec les courses cyclistes.</p> <p>Aucun dispositif n'existe aujourd'hui pour permettre aux pratiquants de bénéficier d'un accès privilégié à ces itinéraires, qui sont pourtant très appréciés des sportifs, gardois ou non.</p>
Description de l'action et mode opérateur :	<p>Le Conseil départemental du Gard propose de se rapprocher des autorités compétentes afin de réserver certaines routes, de manière ponctuelle, à la pratique sportive. Certains cols emblématiques du département pourront notamment être ciblés par ce dispositif. Cela contribuera à inciter la population à pratiquer une activité sportive et participera à faire du Gard une destination de tourisme sportif.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des lieux propices à l'accueil des pratiquants - Définition de la récurrence souhaitée dans la mise à disposition de l'espace - Mobilisation des services préfectoraux et réflexions autour de la réservation des sites aux pratiquants - Réflexion avec le mouvement sportif autour de l'animation éventuelle pouvant être proposée sur le site identifié - Communication autour du dispositif à destination des Gardoises et des Gardois et au-delà des frontières départementales
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collectivité ou structure à laquelle est rattachée le site identifié <p>Public cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Population gardoise - Touristes et visiteurs
Gouvernance :	<p>Chefs de file :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préfecture - Service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard <p>Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service des Routes du Conseil départemental du Gard - Direction de la Communication du Conseil départemental du Gard - Mouvement sportif
Suivi / évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de journées de manifestation - Nombre d'itinéraires ayant bénéficié du dispositif



Action n°19 : Relancer l'attribution du Label Gard pleine nature pour les manifestations sportives

Contexte de l'action :	<p>Lancé en 2008, le label Gard pleine nature identifie les sites, itinéraires, évènements ou activités respectueux de l'environnement avec un développement maîtrisé. Sur le volet sportif, ce label était attribué à des manifestations prenant en compte la contrainte environnementale. Aujourd'hui, le label est reconduit tacitement à certains évènements mais le service Sports et jeunesse ne procède plus à de nouvelles labellisations.</p>
Description de l'action et mode opératoire :	<p>Le service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard propose de relancer le label, avec la définition de critères d'attribution qui permettront d'identifier les manifestations sportives respectueuses de l'environnement. Ce label a pour objectif d'identifier et de valoriser les évènements qui intègrent la contrainte environnementale dans leur organisation afin de leur donner de la visibilité et de les accompagner dans leur démarche éco-responsable.</p> <ul style="list-style-type: none">- Définition des nouveaux critères d'attribution du label- Définition des évènements éligibles au label- Définition d'indicateurs de suivi permettant, ou non, la reconduction du label- Lancement d'un appel à candidatures pour identifier les évènements pouvant être labellisés- Labellisation des évènements lauréats et communication autour de ces nouvelles labellisations- Mise à jour régulière des critères et suivi des évènements labellisés
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Organismes d'évènements sportifs <p>Public cible :</p> <ul style="list-style-type: none">- Participants des évènements sportifs organisés sur le territoire gardois
Gouvernance :	<p>Chef de file :</p> <ul style="list-style-type: none">- Service Sports et jeunesse et jeunesse du Conseil départemental du Gard <p>Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none">- Direction Eau et valorisation du patrimoine naturel du Conseil départemental du Gard- Direction de Attractivité du Territoire du Conseil départemental du Gard (et Gard Tourisme)- Direction de la Communication du Conseil départemental du Gard- Service Transition Énergétique du Conseil départemental du Gard- Associations locales dédiées aux questions environnementales
Suivi / évaluation :	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de manifestations labellisées- Nombre de critères définis pour obtenir le label

AMBITION 2 : SOUTENIR L'EXCELLENCE SPORTIVE ET LES ÉVÉNEMENTS RAYONNANTS DU TERRITOIRE

Le territoire gardois abrite différents athlètes de haut niveau, dont de nombreux espoirs, accueillis au sein d'organisations performantes. Ces acteurs sont une vitrine pour le département en même temps qu'une source de motivation pour les pratiquants. Le Conseil départemental du Gard souhaite poursuivre son action pour soutenir les

acteurs de haut niveau et ainsi valoriser le savoir-faire du territoire en la matière. L'organisation régulière de manifestations sportives, d'envergure nationale ou internationale, participe également à faire du Gard une terre de champions.



Action n°20 : Soutenir les manifestations sportives du territoire

Action départementale :	<p>Les manifestations sportives sont au cœur de l'animation et de l'attractivité des territoires. Ces événements, organisés par des associations du mouvement sportif ou des entreprises privées, participent à la promotion de l'activité sportive auprès des Gardoises et des Gardois. Ils contribuent également au rayonnement du territoire, notamment lorsqu'ils se déroulent dans les espaces naturels.</p> <p>Quelle que soit leur taille, ces manifestations sont essentielles à la vie des territoires, par l'animation et les retombées économiques qu'elles génèrent. En attirant des spectateurs et participants n'habitant pas dans le Gard, l'événementiel sportif est un levier de rayonnement et d'attractivité pour le département.</p> <p>Pour ces différentes raisons, le Conseil départemental du Gard accompagne les associations et acteurs privés qui organisent des manifestations sur le territoire. Ce soutien passe principalement par une aide budgétaire. Il peut également s'accompagner d'une aide technique, pour le montage du projet ou encore la sollicitation de certains services, notamment le service des routes.</p>
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'animation territoriale - Promouvoir la pratique physique et sportive - Mobiliser le sport comme outil de rayonnement territorial
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associations sportives - Organismes d'événements <p>Public cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratiquants et participants aux événements sportifs
Gouvernance :	<p>Chef de file :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard <p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction de la Communication du Conseil départemental du Gard
Pistes d'évolution :	<ul style="list-style-type: none"> - Conditionnement de certaines enveloppes budgétaires à des critères spécifiques



Action n°21 : Accompagner la structuration des clubs de la haute performance sportive

Action départementale :	<p>Si le rôle des clubs est essentiel dans la détection, la formation et le suivi des athlètes, tous ne sont pas en mesure d'accompagner des athlètes de haut niveau, notamment par manque de ressources internes. Le haut niveau implique des besoins spécifiques que ce soit en matière de compétences humaines, et donc de formation, ou de matériel.</p> <p>Le Conseil départemental du Gard accompagne les clubs du territoire, accueillant des athlètes de haut niveau dans leur structuration et leur développement. La structuration de ces clubs est déterminante pour garantir des conditions d'entraînement optimales et ainsi éviter la fuite des talents vers d'autres organisations, hors du territoire.</p>
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none">- Optimiser les conditions d'entraînement des athlètes de haut niveau gardois- Faire du Gard une terre de formation et d'entraînement pour le haut niveau
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Clubs abritant des athlètes de haut niveau <p>Publics cibles :</p> <ul style="list-style-type: none">- Athlètes présents sur listes ministérielles- Entraîneurs
Gouvernance :	<p>Chefs de file :</p> <ul style="list-style-type: none">- Service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard <p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none">- Direction de la Communication du Conseil départemental du Gard
Pistes d'évolution :	<ul style="list-style-type: none">- Cibler certains clubs en fonction de la discipline pratiquée- Conditionner certaines aides à des critères extra-sportifs, en lien avec l'implication du club dans le territoire sur lequel il est implanté



Action n°22 : Soutenir les jeunes espoirs sportifs gardois dans leur progression

Action départementale :	<p>Le Conseil départemental du Gard participe au développement de la haute performance sportive sur le territoire en soutenant les jeunes athlètes gardois. Ce soutien contribue au financement des carrières des athlètes concernés et permet de valoriser la formation d'excellence reçue sur le territoire gardois.</p>
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none">- Contribuer au financement des carrières sportives- Accompagner les jeunes espoirs dans leur projet- Favoriser le rayonnement du Gard et valoriser la formation gardoise
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<ul style="list-style-type: none">- Athlètes gardois ayant entre 15 et 25 ans, inscrits sur listes ministérielles- Para-sportifs ayant moins de 30 ans, inscrits sur les listes ministérielles
Gouvernance :	<p>Chefs de file :</p> <ul style="list-style-type: none">- Service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard <p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none">- Direction de la Communication du Conseil départemental du Gard
Pistes d'évolution :	<ul style="list-style-type: none">- Conditionnement du financement à une participation au dispositif « Sportifs au collège »

Pour aller plus loin ...

Favoriser le développement de la mise en place de parcours « sport et études » au collège

L'existence de parcours conciliant le sport et les études au collège et au lycée est une condition pour développer le haut-niveau sur son territoire et éviter la fuite des talents vers d'autres départements. Le Conseil départemental du Gard est favorable au développement de parcours spécifiques dans certains établissements de son territoire, grâce à un travail conjoint avec le Rectorat notamment.

Étudier la faisabilité de création d'un club des bénévoles pouvant/souhaitant être mobilisés sur des évènements tout en permettant l'accès à des contreparties

Le mouvement sportif peine à renouveler les équipes de bénévoles. Pour les manifestations sportives, cela se traduit par une difficulté de mobilisation, pouvant amener à l'annulation de certains évènements. Le Conseil départemental du Gard souhaite travailler sur un projet d'identification des bénévoles les plus actifs et intéressés pour les informer prioritairement lorsqu'un évènement est organisé sur le territoire gardois. Leur investissement pourra leur donner accès à certaines contreparties restant à définir.



AMBITION 3 : LE GARD, TERRITOIRE D'INNOVATION ET D'EXPÉRIMENTATION

Le sport est vecteur d'innovation sociale, sanitaire, technologique. Le secteur connaît de profondes mutations depuis plusieurs années, accélérées depuis la crise sanitaire. Le Conseil départemental du Gard souhaite donc innover et

expérimenter pour proposer des alternatives à la pratique sportive traditionnelle, dans l'objectif de promouvoir la pratique sportive auprès de tous les Gardois.



Action n°23 : Expérimenter l'évaluation de la condition physique des collégiens en coordination avec la Conférence régionale des sports (CRdS)

Contexte de l'action :	Les capacités physiques des enfants ont fortement diminué au cours des dernières années, en raison d'un mode de vie plus sédentaire et d'une diminution de l'activité physique quotidienne. La Conférence régionale du Sport d'Occitanie souhaite, dans certains territoires, évaluer la condition physique des collégiens pour ensuite les accompagner vers une pratique sportive adaptée.
Description de l'action et mode opératoire :	<p>Le Conseil départemental du Gard souhaite se positionner comme un territoire pilote de cette action, identifiée par la CRdS Occitanie. Cela reviendrait dans un premier temps à évaluer, dans un ou plusieurs collège(s) du département, la condition physique des collégiens. Cette évaluation pourrait déboucher sur la définition des activités adaptées à la condition physique de chaque élève. Suivant les résultats de cette expérimentation, un déploiement plus large dans le département pourra être envisagé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapprochement du Conseil départemental du Gard avec la CRdS Occitanie - Identification des modalités de déploiement du dispositif - Identification de collèges gardois dans lesquels peut être testé le dispositif - Bilan des premières expérimentations du dispositif et échanges avec la CRdS autour de pistes d'amélioration et de consolidation - Étude d'un déploiement généralisé du dispositif à l'ensemble des collèges gardois
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	<p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collèges <p>Public cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collégiens
Gouvernance :	<p>Chef de file :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CRdS Occitanie <p>Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard - Rectorat – conseiller(e)s pédagogiques départementaux EPS - Professeurs d'EPS - Maisons sport-santé
Suivi / évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves testés - Nombre d'élèves accompagnés vers des structures spécialisées - Évolution des capacités physiques des élèves suivis dans le cadre de l'expérimentation



Action n°24 : Faire du Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap un outil d'attractivité et de développement de la pratique sportive

Contexte de l'action :	Le Conseil départemental du Gard souhaite faire du Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap un véritable outil de sa politique sportive, au service de la pratique grand public et du haut niveau, ouvert aux manifestations sportives locales. L'objectif est de mettre pleinement le site au service de la politique sportive départementale, ce qui devrait se traduire par l'accueil de 10 000 personnes par an dans les prochaines années.
Description de l'action :	Trois axes sont majeurs et profondément liés dans la politique d'animation du Centre sportif départemental : <ol style="list-style-type: none">1. La promotion de la pratique sportive : en l'ouvrant à l'ensemble des publics – scolaires, associatifs, haut niveau, touristes, para-sportifs etc. Le site de Méjannes se veut ouvert à tous, adapté à tous les niveaux de pratique, et au service de la promotion de l'activité physique et sportive.2. La promotion du territoire gardois : en attirant un public gardois et un public extérieur grâce à des manifestations, en devenant un lieu de la pratique de haut niveau, en mettant en valeur le patrimoine naturel gardois.3. Positionner le Centre comme outil d'expérimentation et d'innovation de toute pratique sportive et para-sportive
Bénéficiaire(s) et public(s) cible(s) :	Bénéficiaire : <ul style="list-style-type: none">- Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap Publics cibles : <ul style="list-style-type: none">- Population gardoise- Touristes sportifs- Athlètes de haut niveau
Gouvernance :	Chefs de file : <ul style="list-style-type: none">- Service Sports et jeunesse du Conseil départemental du Gard Partenariats : <ul style="list-style-type: none">- Comité départemental olympique et sportif du Gard (CDOS), ligues et comités départementaux sportifs- Gard Tourisme Autres politiques départementales impliquées : <ul style="list-style-type: none">- Direction Eau et valorisation de patrimoine naturel- Direction Attractivité du territoire
Suivi / évaluation :	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de personnes accueillies- Nombre de manifestations organisées- Nombre de délégations accueillies- Nombre de nuitées- Nombre de disciplines sportives
Transversalité :	<ul style="list-style-type: none">- Direction Eau et valorisation de patrimoine naturel- Direction Attractivité du territoire

Pour aller plus loin ...

Favoriser le développement des pratiques sportives innovantes

Les pratiques sportives enregistrent de nombreuses hybridations et mutations, mutations que le Conseil départemental du Gard souhaite accompagner. C'est notamment le cas pour la pratique du breakdance ou du basket 3x3. En participant à l'initiation et au développement de ces nouvelles pratiques, le Gard répond à son exigence d'être un territoire d'innovation par et pour le sport.



NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



OBJECTIF 2024



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD SOUTIENT SES TALENTS



Jean-Marc PONTVIANNE (Triple saut)

Tom POYET (Handball)

Lorenzo SERRES (Vélo Tout-Terrain XCE)

Enzo GIORGI (Escrime handisport)

Romane COSTA (Basket 3x3)

Alexandre DELETTRE (Cyclisme)

Guilhem LAGET (Tennis fauteuil)

Violaine HARANI (Paracyclisme)

Yassif OUSSANI (Breakdance)





Hôtel du Département
3, Rue Guillemette
30044 Nîmes cedex 9
Tél. : 04 66 76 76 76